

Histoire Engagée

Pour l'Université de l'Ontario français

Non catégorisé

22 novembre 2018

Avec deux lignes de son énoncé budgétaire, le gouvernement de Doug Ford a annoncé le 15 novembre dernier l'abolition de l'Université de l'Ontario français. Joint à la fermeture du Commissariat aux services en français, ce geste atteint les droits acquis des francophones de l'Ontario à l'éducation postsecondaire exclusivement dans leur langue, des droits qu'ils ont obtenus de haute lutte avec la création de l'Université le 1^{er} juillet dernier. À notre connaissance, il s'agit d'un précédent dans le monde contemporain : pour la première fois, un État abolit une université pour des considérations budgétaires. Ce précédent remet en cause le rôle accordé au haut savoir et le maintien d'une communauté, principes au cœur même de notre vie en société

Au-delà de la simple préparation à l'emploi, une université est une institution cruciale dans toute communauté. C'est encore plus le cas si celle-ci est minoritaire. L'université, est un lieu d'émancipation et de responsabilisation. Grâce à la formation des personnes et au développement des connaissances, elle habilite les citoyens et les citoyennes à l'exercice de leurs droits. En étant en contact avec le haut savoir, il est possible de faire des choix éclairés et de contribuer pleinement à son épanouissement individuel comme collectif.

De plus, en produisant et en diffusant une culture et une langue, une université permet à toute communauté d'assurer sa permanence dans le temps et sa pertinence au monde. Les bienfaits de l'institution universitaire ne se limitent pas aux seuls individus qui la fréquentent : ils rayonnent vers l'ensemble de la communauté en cherchant à répondre à ses multiples besoins et attentes.

Pour ces raisons, le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* des Nations Unies stipule par son article 13. 2-c. que l'« enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ». Dans son article 24, la *Déclaration universelle des droits linguistiques* précise que toute communauté linguistique « a le droit de décider quel doit être le degré de présence de sa langue, en tant que langue véhiculaire et objet d'étude, et cela à tous les niveaux de l'enseignement au sein de son territoire : préscolaire, primaire, secondaire, technique et professionnel, universitaire et formation des adultes ».

Abolir une université, c'est attenter directement à ces principes. C'est nuire à l'émancipation des citoyens et des citoyennes en empêchant leur accès au haut

savoir et en brimant l'exercice plein et entier de leurs droits. C'est aussi entraver la constitution du lien social et le maintien du bien commun. Lorsqu'il s'agit d'une communauté comme celle de l'Ontario français, une communauté confrontée depuis longtemps au défi quotidien de sa permanence, le geste est encore plus préjudiciable et, à ce titre, intolérable.

Nous, historiens et historiennes de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, du Québec, de l'Ontario français et d'ailleurs sommes particulièrement sensibles à l'enjeu de la vitalité des communautés francophones. Par notre mission institutionnelle et par notre engagement citoyen, nous partageons un devoir de solidarité avec les francophones de partout au Canada.

Profondément attachés.es aux principes de l'université et à l'exercice des droits des membres de toute une communauté, nous exigeons le rétablissement complet du financement originel de l'Université de l'Ontario français afin que cette institution puisse réaliser sa mission fondamentale, offrir des services d'éducation postsecondaire en français et ce, au bénéfice premier des membres de sa communauté. Nous affirmons également notre pleine et entière solidarité à l'endroit des membres de la communauté franco-ontarienne dont les droits aux services exclusifs en français viennent d'être bafoués. Nous saluons particulièrement l'engagement de la jeunesse franco-ontarienne à l'endroit de l'éducation postsecondaire en français, une langue internationale assurant la circulation des savoirs, une langue qui leur appartient.

Au nom de l'Institut d'histoire de l'Amérique française,

Quentin Castellano, *Candidat à la maîtrise en sociologie, UQAM*

Jean-René Thuot, *UQAR*

Jean-François Lozier, *Université d'Ottawa*

François-Olivier Dorais, *UQAC*

Magda Fahrni, *UQAM*

Laurent Turcot, *UQTR*

Martin Petitclerc, *UQAM*

Marise Bachand, *UQTR*

Yolande Cohen, *UQAM*

Jean-Philippe Garneau, *UQAM*

Julien Goyette, *UQAR*

Sylvie Taschereau, *UTQR*

François Guérard, *UQAC*

Stéphane Savard, *UQAM*

Jean Lévesque, *UQAM*

Claude Bellavance, *UQTR*

Janick Auburger, *UQAM*

Isabelle Bouchard, *UQTR*

Isabelle Perreault, *Université d'Ottawa*

Cylvie Claveau, *UQAC*

Nicolas Beaudry, *UQAR*

Alain Beaulieu, *UQAM*

Dany Fougères, *UQAM*

Claude La Charité, *UQAR*

Piroska Nagy, *UQAM*

Lucia Ferretti, *UQTR*

Julien Prud'homme, *UQTR*

Geneviève Dorais, *UQAM*

Yvan Rousseau, *UQTR*

John Drendel, *UQAM*

Joanne Burgess, *UQAM*

Denyse Baillargeon, *Université de Montréal*

Ollivier Hubert, *Université de Montréal*

Bernard Ducharme, *UQAM*

Catherine Larochelle, *Université de Montréal*

Samir Saul, *Université de Montréal*

Carl Bouchard, *Université de Montréal*

Michèle Dagenais, *Université de Montréal*

Maurice Demers, *Université de Sherbrooke*

Bruno Ramirez, *Université de Montréal*

Cynthia Milton, *Collège de la Société royale du Canada et Université de Montréal*

Jacques Perreault, *Université de Montréal*

Thierry Nootens, *UQTR*

David Meren, *Université de Montréal*

Dyala Hamzah, *Université de Montréal*

Susan Dalton, *Université de Montréal*

Camille Bégin, *University of Toronto Scarborough*

Paul Cohen, *University of Toronto*

Mairi Cowan, *University of Toronto*

Brian Gettler, *University of Toronto*

Dan Horner, *Ryerson University*

Eric T. Jennings, *University of Toronto*

Sean Mills, *University of Toronto*

Tom Peace, *Huron University College*

Daniel Rück, *Université d'Ottawa*

Guillaume Teasdale, *University of Windsor*

Luis van Isschot, *University of Toronto*

Ivan Carel, *UQTR et UQAM*

Samy Mesli, *UQAM, UQO et Université de Montréal*

Marie-Eve Ouellet, *Université de Sherbrooke*

Benoît Grenier, *Université de Sherbrooke*

Harold Bérubé, *Université de Sherbrooke*

Léon Robichaud, *Université de Sherbrooke*

Geneviève Dumas, *Université de Sherbrooke*

Patrick Dramé, *Université de Sherbrooke*

Jean-Pierre Le Glaunec, *Université de Sherbrooke*

Sophie Abdela, *Université de Sherbrooke*

Patrick Snyder, *Université de Sherbrooke*

Stéphanie Lanthier, *Université de Sherbrooke*

Peter Gossage, *Université Concordia*

Marie-Claude Thiffault, *Université d'Ottawa*

Réginald Auger, *Université Laval*

Patrick Baker, *Université Laval*

Johanne Daigle, *Université Laval*

Michel Fortin, *Université Laval*

Anne Klein, *Université Laval*

Jean-François Gauvin, *Université Laval*

Alain Laberge, *Université Laval*

Habib Saidi, *Université Laval*

Michel De Waele, *Université Laval*

Luc Lévesque, *Université Laval*

Jonathan Livernois, *Université Laval*

Pour appuyer la lettre de l'Institution de l'histoire de l'Amérique française, vous n'avez qu'à remplir le formulaire ci-dessous. Un courriel de confirmation vous sera envoyé et votre nom s'ajoutera à la liste au bas dès que vous aurez validé votre signature.

Nom complet

En qualité de (ex: Étudiant, Professeur...)

Courriel

Signer la lettre